

## Réforme du lycée HGEMC

Seuls les programmes provisoires de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> ont été dévoilés. Nous pouvons regretter que celui de Terminale ne l'ait pas été, ainsi que l'épreuve du baccalauréat.

### En Histoire :

Le retour de la chronologie pourra en étonner certains et en ravir d'autres. Des acteurs de l'histoire sont de retour Périclès, Colbert... La Révolution française est abordée en 1<sup>ère</sup> selon un découpage plus classique... L'apparition « des points de passage » et des « éléments à mettre en avant » réduiront encore la liberté pédagogique.

L'histoire européenne et française sont mises en avant avec des reculs parfois, l'historiographie récente est mal menée. Ainsi le programme est oublieux de certains heurts et des « petites gens » qu'ils l'ont faite.

En 1<sup>ère</sup> un enseignement de spécialité contenant de la géopolitique et des sciences politiques attirera sûrement beaucoup d'élèves mais nos collègues devront bien prévenir de la réalité de cette spécialité, une antichambre du supérieur ou un miroir sans réflexion ?

### En géographie :

En 2<sup>nde</sup>, les défis d'un monde en transition et en 1<sup>ère</sup> les dynamiques d'un monde en recomposition. Chaque année, quatre thèmes sont à étudier. Chaque thème s'achève sur la France et le thème conclusif soit sur l'Afrique en 2<sup>nde</sup> ou sur la Chine [La R.P.C.] en 1<sup>ère</sup>. L'Union européenne semble s'affadir au profit du prisme hexagonal pour comprendre le monde. Le programme de Terminal permettra-t-il d'aborder l'Union européenne ?

En 1<sup>ère</sup>, l'enseignement de spécialité abordera la géopolitique.

### En Emc :

L'EMC se découpe en trois parties reprenant la devise de la République française. 2<sup>nde</sup> Liberté (Thème annuel : la liberté, les libertés), 1<sup>ère</sup> Egalité (la société, les sociétés), Ter Fraternité (la démocratie). Il faudra aborder les thèmes à travers les femmes ou les hommes. Deux temps se dégagent un temps de questionnement et un temps d'objet d'enseignement. Des dossiers seront réalisés par les élèves soit en groupe soit individuellement.

Le service national universel sera introduit dès 2019. Il concerne tous les élèves de 16 ans.

Paul Winterberger